



DIVERSIFICATION

Produire de la paille pour la construction et l'isolation - <i>Accort Paille</i>	28
Point Info Diversification - <i>Chambre d'agriculture de l'Yonne</i>	29
Bâtiment toutes filières - <i>Alysé et Chambre d'agriculture de l'Yonne</i>	30
La production de fruits et légumes - <i>Bourgogne Primeurs</i>	31
Valoriser le bâti existant en créant un hébergement de tourisme - <i>Gîtes de France</i>	32
La production de fruits et légumes et pisciculture - <i>Terre Azur</i>	33



DIVERSIFICATION



PRODUIRE DE LA PAILLE POUR LA CONSTRUCTION ET L'ISOLATION



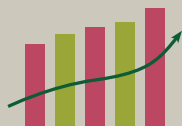
L'agence ACCORT-Paille est spécialisée dans la construction et l'isolation en paille des bâtiments.

Nous œuvrons auprès des professionnels du bâtiment, maîtres d'ouvrage publics, privés, industriels, architectes, BE, constructeurs, producteurs de paille, etc... pour le développement de cette technique constructive naturellement innovante et de sa filière associée.

Dans le cadre de projet de construction ou rénovation de bâtiments, l'isolation en paille régie par des règles professionnelles permet d'apporter une solution fiable et reconnue en terme :

- d'exigences en performances thermiques et donc d'économies importantes d'énergie
- de l'isothermie des bâtiments
- de la réduction des coûts de maintenance et d'entretien.
- de la performance acoustique
- de développement durable

200 %



Croissance / an de notre activité depuis plus de 3 ans

45 Millions



m² de construction de murs / an et il se produit l'équivalent de 150 Millions de m² de murs / an soit 15 % de la paille produite en France chaque année

15



accompagnement de projets de construction > 1 000 m² /chacun / an

LES OPPORTUNITÉS

Produire des petites bottes de paille pour répondre à un marché en pleine croissance qui permet :

- La diversification de leur activité économique et de leur revenu
- La botte de paille est un co produit de leur activité agricole
- Participer à une filière durable pour le développement d'une construction durable et performante

TROIS EXEMPLES DE RÉALISATIONS LOCALES :

- La **CO.CE.BI.** est en train de concevoir son futur siège social. Les bottes de paille bio seront fournies par les coopérateurs.

ACCORT-Paille accompagne ce projet en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage pour apporter notre expertise aux différents intervenants et sécuriser le projet

- Création du **Pôle machinisme au lycée agricole de Montargis** : 5000 m² qui seront construits dans les prochaines semaines en structure bois et isolant paille.

- **Salle polyvalente de Courtenay.** A été inaugurée il y a quelques semaines la salle polyvalente de Courtenay (2500 m²) avec une enveloppe en bois et paille afin d'obtenir une excellente performance thermique.

Christian MOREL
 Direction commerciale
 TÉL : 07 82 29 52 94
 c.morel@accortpaille.fr



www.accortpaille.fr

SOURCES : ACCORT PAILLE



DIVERSIFICATION

YONNE



POINT INFO DIVERSIFICATION

400



producteurs en vente directe

45



agriculteurs adhérents au réseau BAF

7



points de retrait pour 3 Drives fermiers



La Chambre d'agriculture de l'Yonne vous accompagne pour définir votre projet, vous informer sur les différentes filières en diversification, circuits de commercialisation et réseaux de promotion ou examiner avec vous les propositions qui vous ont été présentées. Avec vous pour réussir la mise en œuvre de votre projet !

La Chambre d'agriculture vous propose ses compétences en :

- Accompagnement technique de votre projet en diversification
- Étude de faisabilité de votre projet en diversification
- Suivi de l'atelier et nouveaux circuits de commercialisation
- Appui d'un réseau de promotion et notamment la marque « Bienvenue à la Ferme ».

LES OPPORTUNITÉS

- Vous souhaitez :
- Vous diversifier
 - Créer de la valeur ajoutée sur votre exploitation
 - Commercialiser vos produits

BIENVENUE À LA FERME

« Bienvenue à la ferme » est un réseau national de plus de 8 000 agriculteurs fédérés par les Chambres d'agriculture. Créé il y a 31 ans (en 1988), Bienvenue à la ferme est le premier réseau national de vente directe et d'accueil à la ferme.



POINT DE VENTE À LA FERME
Vente sur la ferme ou chez un autre producteur



RESTAURATION
Restauration collective (restos scolaires, CAFES, ...)



COMMERCE EN LIGNE
Drive (jusqu'à 100 km), Les Marchés, Localish, Sites des producteurs, Plateaux locaux



COMMERCES
Magasins spécialisés, grandes et moyennes surfaces



Dans l'Yonne, le réseau c'est :

- 45 agriculteurs
- 15 marchés à la ferme l'été
- 1 marché à la ferme à Noël
- 40 points de vente à la ferme
- 5 à 7 buffets/an avec les produits du réseau, des collations auprès de l'Etablissement Français du Sang...
- 3 drives fermiers

Rendez-vous sur www.bienvenue-a-la-ferme.com/bourgogne
www.printempsalaferme.com www.automne-fermier.com www.drive-fermier.fr/

AUTRES CIRCUITS DE COMMERCIALISATION

La Chambre d'agriculture accompagne tout porteur de projet, en **individuel** ou en **collectif**, dans la mise en place de projets de diversification et de commercialisation : point de vente, magasin collectif, épicerie locale, marchés, e-commerce, restauration collective...

Alice DEMOLDER-BILHOT
Conseillère en diversification et agritourisme
Tél : 03 86 94 26 33
a.demolder@yonne.chambagri.fr





DIVERSIFICATION



BÂTIMENTS AGRICOLES TOUTES FILIÈRES





Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de mise aux normes de bâtiments agricoles ?

Alyse et la Chambre d'agriculture de l'Yonne vous proposent une prestation à la carte, du diagnostic à la conception d'un nouveau bâtiment (ou l'aménagement de bâtiments déjà existants) jusqu'au permis de construire et à l'assistance administrative qui vous permettra de passer de l'idée à la réalisation sans mauvaise surprise.

L'accompagnement individuel, cœur de métier de nos conseillers en bâtiment, se double d'un appui collectif aux éleveurs lors de sessions de formation, de Portes Ouvertes ou de journées techniques. La pérennisation de ces missions est conditionnée par une veille technologique, facteur d'anticipation et d'innovation.

57 
permis de construire avec assistance architecturale et conception de projet


25
études spécifiques

21 
Estimations et dossiers de demande de subventions PCAE

LES OPPORTUNITÉS

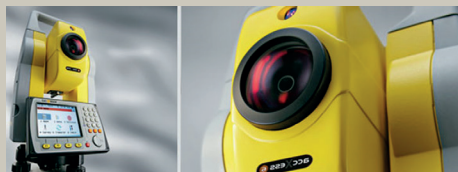


- Un accompagnement personnalisé par des experts pour la réalisation de vos projets
- Un matériel topographique performant pour optimiser l'implantation et le terrassement.

VOTRE BÂTIMENT DE A À Z

Les services bâtiments agricoles ALYSE-Chambre d'agriculture sont à votre disposition pour :

- Répertorier les différents points réglementaires liés au projet
- Estimer les bâtiments existants ou en projet
- Concevoir un bâtiment et des installations fonctionnelles.
- Réaliser un dossier de demande de permis de construire
- Etre accompagné pour le financement de vos projets bâtiments.
- Vérifier et concevoir les aménagements pour l'accueil du public.



 **Isabelle CADOUX**
Tél : 06 73 67 08 66
ica@alyse-elevage.fr

GUILLAUME DURAND
Tél : 06 41 69 27 46
gdu@alyse-elevage.fr



DIVERSIFICATION



LA PRODUCTION DE FRUITS ET LÉGUMES



480

collaborateurs

120

tonnes expédiées / jour

20
filiales dont Bourgogne Primeurs dans l'Yonne

BOURGOGNE PRIMEURS

Acteur de proximité, nous privilégions les approvisionnements locaux et les circuits courts dans le choix de nos fournisseurs, aussi bien en produits conventionnels que biologiques. Bien implantés au niveau régional, nous travaillons depuis de nombreuses années avec les producteurs locaux. Nous sommes engagés dans un partenariat pérenne avec des producteurs de la région.

Nous soutenons l'installation des jeunes agriculteurs.

Soutenir l'activité économique de notre territoire est un enjeu majeur pour notre entreprise.

Nous sommes certifiés « Agriculture Biologique » depuis 2008. Nous nous approvisionnons de préférence auprès des producteurs BIO régionaux.

LES OPPORTUNITÉS



Depuis le 2 octobre 2018, la loi EGALIM « pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous » a été adoptée par l'Assemblée nationale.

tous » a été adoptée par l'Assemblée nationale.

Les objectifs de cette nouvelle loi ? Dans un premier temps, mieux répartir la valeur entre les différentes parties prenantes du circuit de commercialisation. Dans un second temps, assurer « une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous » notamment en développant les produits bio et les produits locaux par exemple. Et enfin, renforcer davantage la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits.

Les collaborateurs du Groupe Estivin ont une forte volonté de s'inscrire dans cette démarche en proposant de plus en plus de produits locaux et de produits bio à leurs clients afin de répondre à leur demande mais aussi pour mettre en valeur les producteurs de nos régions.

Depuis 2016, le Groupe a vu son nombre de producteurs locaux évoluer de 25% passant ainsi de 152 à 190 fournisseurs. Même constat pour le poids des achats en produits locaux qui a évolué de 35% en deux ans.

Avec une vingtaine de filiales en France dont Bourgogne Primeurs fait partie, le Groupe Estivin tient à la qualité et à la provenance de ses produits.



Nous sommes également engagés dans la démarche FeL PARTENARIAT®. C'est une démarche collective d'auto-contrôles qualité spécifique aux fruits et légumes frais (1ère gamme). Elle est volontaire et repose sur l'application de procédures validées par les pouvoirs publics en matière de normalisation, d'hygiène, de qualité sanitaire et de traçabilité. Ce référentiel contribue, au-delà du respect des obligations légales, à garantir un contrôle efficace des produits.



Adhérent au groupement national

FRUITS ET LÉGUMES

1ère gamme
Label : conventionnel et biologique



Pomme de terre, carotte, pomme, salade, poire, cerise

 **NAJOUA AOUIDAT**
Responsable commerciale
Tél : 03 86 80 18 56
najoua.aouidat@estivin.fr



DIVERSIFICATION



VALORISER LE BÂTI EXISTANT EN CRÉANT UN HÉBERGEMENT DE TOURISME



204



gîtes

158



chambres
d'hôtes

15



gîtes de
groupe

LES OPPORTUNITÉS

Un label de qualité pour les gîtes, chambres d'hôtes, gîtes de groupe, gîtes d'enfants et City-break.

Adhérer aux Gîtes de France Yonne, c'est bénéficier :

- des informations et des conseils pour bien démarrer son activité d'accueil
- d'un agrément en tant que structure d'accueil respectant une charte de qualité
- de journées d'information adaptées et personnalisées
- d'une représentation auprès de collectivités, institutions...
- de supports de promotion/communication (éditions, sites internet...) et d'un service de réservation Bourgogne.

Gîtes de France Yonne : une association au service du développement d'un tourisme vert de qualité. Au-delà d'un véritable art de vivre, Gîtes de France offre ce que l'on ne peut pas acheter : l'authenticité, l'accueil, la convivialité... une palette infinie de sensations et d'émotions pour découvrir l'Yonne.

GÎTES



166 propriétaires

Capacité d'accueil
de 1233 personnes

CHAMBRES D'HÔTES



55 propriétaires

Capacité d'accueil
de 425 personnes

GÎTES DE GROUPE



Capacité d'accueil
de 334 personnes

 **NADINE THOMAS**
Tél : 03 86 46 01 39
gitesdefrance@yonne.
chambagri.fr



www.gites-de-france-yonne.com



DIVERSIFICATION



LA PRODUCTION DE FRUITS ET LÉGUMES ET PISCICULTURE



20^{aine}



de producteurs locaux

4 000



tonnes de fruits et légumes achetés localement

600



clients livrés chaque jour sur la région

Experte en fruits et légumes et produits de la mer, notre succursale est implantée au cœur de la région Bourgogne Franche Comté. A l'écoute de tous leurs clients, des équipes commerciales spécialisées en restauration et en distribution proposent une prestation adaptée aux différentes activités : gastronomie, brasserie, traiteur, restauration nomade, restauration collective, magasins de proximité, acteurs de la GMS. Nous sélectionnons et distribuons un assortiment de produits frais, originaux et innovants. Depuis plusieurs années, nous bâtissons des partenariats solides avec les producteurs bourguignons et francs-comtois sous notre marque « Fruits et légumes de ma région ». Développer nos partenariats régionaux est une priorité sur laquelle nous travaillons chaque jour. C'est ainsi que nous avons signé en 2016 la Charte d'Engagement Local avec le Conseil régional de Bourgogne.

LES OPPORTUNITÉS

FRUITS ET LÉGUMES

ACHATS ACTUELS



22 000 tonnes

(dont 20% en provenance de la région Bourgogne Franche-Comté, Val de Saône principalement) de pommes de terre, salades, carottes, poireaux, céleris, choux, tomates, pommes, poires et fraises.

BESOIN DU MARCHÉ



Développement des achats locaux dans l'Yonne, comme en Bourgogne Franche-Comté, pour répondre à la demande de la restauration collective et de la grande distribution : en fruits (pommes, cerises, fruits rouges) et en légumes de maraîchage (carottes, poireaux, oignons...)

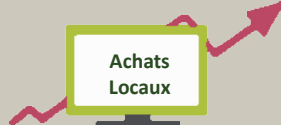
PISCICULTURE ET PRODUITS DE LA MER

ACHATS ACTUELS

1 000 tonnes de produits de la mer

100 tonnes issues de piscicultures

BESOIN DU MARCHÉ



Développement des achats locaux Recherche de pisciculteurs

CONDITIONS PROPOSÉES



3 ans

Contractualisation des volumes d'achat sur une période de 3 ans minimum afin de sécuriser les approvisionnements et de créer un vrai partenariat.

JEAN-FRANÇOIS LECLERC
 Directeur des achats FL et PDM
 Tél : 03 80 78 41 53
 Port : 07 84 22 37 01
 jf.leclerc@terreazur.fr



<https://www.terreazur.fr/outils/videos.html>